

Extrait d'acte de décès

Carte d'identité / Passeport : quel justificatif de domicile pour un mineur ?

Mis à jour le 14 juin 2017 par « direction de l'information légale et administrative »

Pour demander la carte d'identité ou le passeport d'un mineur, il faut fournir un justificatif de domicile récent (datant de moins d'un an).

Le document à produire dépend du domicile de l'enfant.

▣ **SITUATION 1 : SI LES PARENTS VIVENT ENSEMBLE**

Si l'enfant habite avec ses deux parents, il convient de fournir le justificatif de domicile de l'un de ses parents (particuliers).

▣ **SITUATION 2 : SI LES PARENTS SONT SÉPARÉS**

Le justificatif à produire dépend du mode de garde : résidence habituelle chez un seul parent ou garde alternée.

* **Cas 1 : Résidence habituelle fixée chez l'un des parents**

Si l'enfant vit habituellement chez l'un de ses parents, il faut fournir le justificatif de domicile du parent (particuliers) chez qui l'enfant a sa résidence habituelle.

Image not found

http://www.mairie-nargis.com/sites/all/modules/custom/ads_servicepublic/img/savoir.jpg

À savoir : chaque parent titulaire de l'autorité parentale peut demander le titre d'identité de l'enfant, mais celui chez qui l'enfant n'habite pas doit fournir le justificatif de domicile de l'autre parent.

* **Cas 2 : Garde alternée**

Vous devez produire :

- la preuve de la résidence alternée (convention conclue entre les parents ou décision du

jugé),

- et 2 justificatifs de domicile (particuliers) (un pour **chaque** parent).

Références

- Décret n°55-1397 du 22 octobre 1955 : article 2 - Carte d'identité (domicile)
- Décret n°2005-1726 du 30 décembre 2005 : article 6 - Passeport (domicile)
- Circulaire du 1er mars 2010 relative à la simplification de la délivrance des cartes nationales d'identité et des passeports



**Mairie
de Nargis**

*1, rue de la Mairie
45210 Nargis
02 38 26 03 04 accueil@mairie-nargis.fr*

Source URL: <http://www.mairie-nargis.com/vie-pratique/demarches-administratives/extrait-dacte-de-deces?publication=F32675>